

DUTHOO PROTEC PVC

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation DUTHOO PROTEC PVC
Nom chimique PROTECTIVE EMULSION
Type de produit Mélange
Code produit DUTHOO PROTEC PVC
UFI : MC60-K0MF-V00J-SYFJ

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés - Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

-Duthoo Coating Concepts
Pluim 1
8550 Zwevegem Belgique
Téléphone : 0032 56 360774 Fax 0032 56 694760
Site web www.duthoo.eu
Eddy Crepeele : 0032 56 360774/0032 471 410802 eddy@duthoo.eu

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun
Pictogrammes : Aucun
Mentions de danger : Aucun
Conseils de prudence : Aucun
Phrases EUH

EUH208	Contient ????. Peut produire une réaction allergique
--------	--

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Aucune information disponible.

matière vPvB. - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

DUTHOO PROTEC PVC

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
HYDROCARBONS C9-C11	n°CAS : Numéro d'identification UE : N°CE :	<= 20	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7	<= 9	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
tetrahydro-1,3,4,6-tetrakis(hydroxyméthyl)imidazo[4,5-d]imidazole-2,5(1H,3H)-dione	n°CAS : 5395-50-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 226-408-0	<= 0,2	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Alcools, C16-20, ethoxylated	n°CAS : 106232-82-0 Numéro d'identification UE : N°CE :	<= 1		Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation

- Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux

- Provoque une irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion

- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre d'extinction
- Mousse
- Brouillard d'eau

DUTHOO PROTEC PVC

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Éviter la formation de poussière.
- Assurer une aération suffisante.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

DUTHOO PROTEC PVC

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

PROTECTIVE EMULSION

STEL mg/m3 (BE)	1200 mg/m3 HYDROCARBURES C9-C11
-----------------	---------------------------------

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire



- Gants de protection



- Protection du corps appropriée: Tablier de protection



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	Blanc	Odeur	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		6,6	
Point de fusion		0 °C	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		82 °C < V < 193 °C	
Point éclair		71 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		0,7 % Vol.	
Limite supérieure d'explosivité		12 % Vol.	
Pression de la vapeur		4300 Pa	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,932 kg/l 20°C	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	

DUTHOO PROTEC PVC

Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	0,05 ISOPROPYLALCOHOL
Température d'auto-inflammabilité	270 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	1,395 mm ² /s 40°C
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	27,16 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- températures extrêmes

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

10.5 - Matières incompatibles

- éviter contact avec des autres produits chimique

- Agent oxydant

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)

> 5000 mg/kg

DUTHOO PROTEC PVC

	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Alcohols, C16-20, ethoxylated (106232-82-0)

LD50 oral (rat)	5000 mg/kg
-----------------	------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

- La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Non classé

- La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

- La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

- La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Cancerogénité

- Non classé

- Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

- Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

- Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

- Non classé

- Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Danger par aspiration

- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

DUTHOO PROTEC PVC

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	10000 mg/l
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Alcohols, C16-20, ethoxylated (106232-82-0)

LC50 96 hr fish	100 mg/l
ErC50 algae	> 1000 mg/l

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	0,05 ISOPROPYLALCOHOL

12.4 - Mobilité dans le sol

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune information disponible.

- Aucune information disponible.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

DUTHOO PROTEC PVC

- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV 27,16 %

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	8/03/2023		

Textes des phrases réglementaires

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3

DUTHOO PROTEC PVC

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** **